

	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration	N° d'ordre 24014
	Du Centre Communal d'Action Sociale de BRESSUIRE	

Séance du : 20 Mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt mars à 18h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de BRESSUIRE s'est réuni dans la salle des congrès de la Mairie, **sous la vice-présidence de Madame Ferchaud Pascale Vice-Présidente du CCAS**, à la suite de la convocation faite le 13 03 2024.

<u>ÉTAIENT PRÉSENTS</u>			
Pascale FERCHAUD	Véronique VILLEMONTEIX	Sandra CAILTON	Alain ROBIN
Etienne GOBIN	Nicole RENAUD	Francis CARCAUD	Thérèse-Marie MERCERON
Marie-Christine GARON			
<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>			
Emmanuelle MENARD	Yannick CHARRIER	Stéphanie FILLON	Anne ROUX
Anita BRIFFE	Jean-Luc GARREAU	Alain MIGEON	Josiane BOISSONNOT
<u>POUVOIRS</u>			
Madame Josiane BOISSONNOT donne pouvoir à Madame Nicole RENAUD.			

Secrétaire de séance : Madame Marie-Christine GARON.

FINANCES

Budget Principal CCAS 2024

Le Budget Primitif 2024 du CCAS doit être voté avant le 15 avril 2024. Ce budget est voté avec la reprise des résultats de 2023.

Conformément au rapport du budget primitif joint en annexe, le montant du budget voté est de :

- Section d'investissement : 138 233 € (y compris la reprise du résultat de 57 683,57 €)
- Section de fonctionnement : 1 164 155 € (y compris la reprise du résultat de 53 451,09 €)

❧

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- DE PROCÉDER au vote du budget primitif du Centre Communal d'Action Sociale.

Fait et délibéré au C.C.A.S., les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La Vice-Présidente,


Pascale FERCHAUD

La secrétaire de séance,



Marie-Christine GARON
Accusé de réception en préfecture
075-28790058-20240329-CCA 2024_014-BF
Date de réception préfecture : 23/04/2024